DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal : le 06/10/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 19/10/2015

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

Délibération n° D-2015-370

Centres Socioculturels - Repas servis aux enfants fréquentant les centres de loisirs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 octobre 2015

Délibération n° D-2015-370

Direction de l'Education

Centres Socioculturels - Repas servis aux enfants fréquentant les centres de loisirs

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre du partenariat développé entre la Ville de Niort et les centres socioculturels (CSC), il est proposé aux CSC qui en font la demande de déplacer les enfants sur les restaurants ouverts pour les centres de loisirs municipaux selon la capacité d'accueil des salles de restauration.

Trois CSC ont souhaité s'inscrire dans ce dispositif. Des conventions actant ces dispositions sont établies pour l'année scolaire 2015/2016 et les mois de juillet et août 2016 sur la base de 4,10 € le repas facturé pendant toute cette durée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à souscrire avec chaque CSC;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer ladite convention avec chaque CSC et à facturer le coût du repas à 4,10 € conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1
Excusé: 1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO